



LIVRET DES COMPÉTITIONS

SAISON 2016-2017

CONCOURS JEUNES

RÈGLEMENT

- **Âge requis** : Ce concours est ouvert à tous les jeunes photographes âgés de moins de 18 ans à la date du 1^{er} janvier 2017. On distingue deux tranches d'âge : moins de 13 ans et de 13 à 18 ans. Mais, s'il s'agit d'une œuvre collective, on admettra que les concurrents dépassent la limite d'âge dans la mesure où ils feront partie d'une classe (5^{ème} pour les collèges et Première ou Terminale pour les lycées).
- Pour la saison 2016-2017 la thématique choisie s'intitule : « **Parcours** »
- Les participants peuvent présenter une sélection à titre individuel ou en œuvre collective mais un jeune qui participe au sein d'un groupe peut aussi concourir seul pour peu qu'il fournisse une série différente.
- Une seule série est admise par auteur et/ou par groupe.

- **Les œuvres seront présentées**, en Noir et Blanc et/ou en Couleurs, uniquement **en image projetée** : fichiers JPEG (s'inscrivant dans le format maxi 1920 x 1080 pixels limités à 2Mo et présentés dans le sens de lecture. (Attention aux verticales : maximum 1080 pixels).
Il est de la liberté de création de chacun de concevoir sa série mais il est vivement conseillé aux candidats de veiller à la cohérence de l'ensemble, tant pour le contenu que pour la qualité des œuvres.
- Chaque série sera bien identifiée et on lui donnera un titre.
- Les œuvres seront gravées sur un CD sans oublier d'y insérer un fichier Word et d'écrire le nom de la série et de l'auteur sur le CD.

Indications à porter obligatoirement sur le fichier Word :

- Œuvre collective ou individuelle.
- Titre précis de la série (ne pas dépasser 24 caractères, espaces compris).
- Nom et prénom de l'auteur ou nom du groupe.
- Adresse de l'auteur ou du groupe (établissement, structure jeunesse, club, section d'un club, groupement à l'intérieur

d'une structure... avec, pour les œuvres collectives, indication du nom et du prénom de l'adulte responsable du projet).

- Numéro d'ordre des images dans la série (exemple : 1/8, 2/8).

Bordereau d'inscription (disponible sur le site FPF ou à demander au Commissaire National) à remplir scrupuleusement et à adresser par mail **à la fois** au Commissaire National Jeunes et au responsable de l'organisation du concours

- Nombre d'images acceptées, que ce soit à titre individuel ou en œuvre collective :
 - **Moins de 13 ans : de 4 à 8 images**
 - **De 13 à 18 ans : de 9 à 15 images**
- Les Unions Régionales qui disposent d'un Commissaire Régional Jeunes pourront organiser une compétition régionale et suivront le même règlement. Elles établiront leur classement régional et pourront organiser une remise de récompenses. Le Commissaire Régional adressera toutes les œuvres qu'il a reçues au responsable du Concours Jeunes, afin que toutes les œuvres puissent avoir la possibilité de concourir aussi nationalement.
- Pour le cas où le concours ne serait pas organisé dans une région, il sera possible de concourir directement au niveau national.
- Toutes les œuvres seront jugées de façon anonyme. Pour le classement on distinguera quatre catégories : moins de 13 ans individuel, moins de 13 ans œuvre collective, de 13 à 18 ans individuel, de 13 à 18 ans œuvre collective. Chaque série se verra attribuer une note et le jury établira le classement définitif en cas d'ex-aequo pour le premier.
- Fournir aux responsables nationaux de la FPF les fichiers en haute définition en format : JPEG - **300 dpi format A5**.

ENVOIS

- Les photographies, accompagnées du Bordereau de participation (rédigé en lettres capitales d'imprimerie), devront parvenir au Commissaire National de la Compétition avant la date spécifiée sur le Bordereau.
- Les Prescriptions communes à toutes les Compétitions Fédérales s'appliquent, sans aucune restriction, au Concours National Jeunes, notamment l'article 3.
- Les envois non conformes au présent règlement ne seront pas acceptés.

- Les Prescriptions Communes à toutes les compétitions fédérales s'appliquent, sans aucune restriction, au Concours Auteurs Jeunes, notamment : l'article 3.
- Les envois non conformes au présent règlement ne seront pas acceptés.

Contact

DISCIPLINE	NOM	ADRESSE DE COURRIEL
Concours Auteurs Jeunes	Danièle Pruvot	jeunesse@federation-photo.fr

CONCOURS AUTEURS JEUNES

Ce concours (Open) à thème libre est ouvert à tous les photographes de 18 à 25 ans au 1^{er} janvier de l'année du Concours. La participation se fait directement au niveau national.

RÈGLEMENT

Les œuvres seront présentées, en Noir et Blanc et/ou en Couleurs, uniquement en **Image Projetée** : fichiers JPEG (s'inscrivant dans le format maxi 1920 x 1080 pixels limités à 2 Mo et présentés dans le sens de lecture. (Attention aux verticales : maximum 1080 pixels).

Il est de la liberté de création de chacun de concevoir sa série mais il est vivement conseillé aux candidats de veiller à la cohérence de l'ensemble, tant pour le contenu que pour la qualité des œuvres.

- Chaque série sera bien identifiée et on lui donnera un titre.
- Les œuvres seront gravées sur un CD sans oublier d'y insérer un fichier Word et d'écrire le nom de la série et de l'auteur sur le CD.
- Admission de 06 à 12 épreuves.
- L'auteur peut joindre un texte anonyme présentant sa démarche.

INSCRIPTION

- Celles-ci se feront directement auprès du Commissaire National.
- Une seule série est admise par auteur.

ENVOIS

- Les photographies, accompagnées du Bordereau de participation (rédigé en lettres capitales d'imprimerie), devront parvenir au Commissaire national de la Compétition avant la date spécifiée sur le Bordereau.

RÉSULTATS ET RETOUR DES ÉPREUVES

Les résultats seront communiqués sur le site Internet de la FPF dans les quelques jours suivant le jugement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Commissaire National Jeunes.

Contact

DISCIPLINE	NOM	ADRESSE DE COURRIEL
Concours Jeunes	Danièle Pruvot	jeunesse@federation-photo.fr